

FVBD

Fédération
des Vins
de Bergerac
et Duras

Déclaration de Repli

FVBD/D11
Version 02
Du 5/12/2018

Les replis possibles :

Côtes de Bergerac rouge en Bergerac rouge
Pécharmant en Bergerac rouge
Montravel rouge en Bergerac rouge

Montravel blanc en Bergerac blanc
Rosette en Côtes de Bergerac blanc
Côtes de Montravel en Côtes de Bergerac Blanc

Raison sociale de l'opérateur (identique à la déclaration de récolte) :

N° CVI:.....N° SIRET :

Adresse.....

Tél.....Fax..... E mail.....

Nom.....Prénom.....Qualité.....

Déclare avoir effectué les démarches nécessaires pour le repli du lot de vin ci-dessous mentionné, auprès de l'ODG.

Nom ou numéro du lot:..... Volume:.....

Contenant:..... Millésime:

AOC Initiale:..... **AOC de Repli:**.....

Fait à, leSignature :

La démarche :

Cette procédure est prévue dans les cahiers des charges des AOC concernées. Ce document est disponible à la FVBD ou sur le site internet www.fvbd.fr. Cette déclaration est à déposer **à la FVBD 15 jours avant ce repli**. Une copie pour information sera adressée aux Douanes à Bergerac

Visa de l'ODG :